



Refus de division a cause d'un futur projet ?

Par **zygon432**, le **12/10/2009** à **17:02**

Bonjour,

Je souhaite diviser un terrain bati en deux lot, un premier lot avec la maison et un deuxième lot destiné à la vente , le terrain étant constructible !

la mairie a refusé le premier projet de division sous prétexte que la sortie du terrain sera trop proche du futur rond-point de la futur ZAC !

Le projet de cette ZAC n'étant pas encore définitif et peut être que ce rond point n'existera pas, cette décision est elle réfutable ?

La mairie peut elle s'opposer à une sortie commune ?

merci
cordialement